



L'APELH vous invite à faire la fête: dimanche 27 juin dès 12h30

De nombreuses attractions : maquillage, pêche à la ligne, chamboulout, château gonflable.....

De nombreux lots : tapis d'orient, petit électroménager, bijoux.....

Venez manger nos sandwiches merguez, nos pizzas, frites, mais, salades barbe à papa, pop corn, gâteaux, etc...

Chers Parents,

Chaque fin d'année scolaire, l'APELH organise une après-midi qui a deux objectifs : la joie des enfants mais aussi la collecte d'argent.

Cet argent permet d'aider des familles en difficulté, d'envoyer des enfants en colonie de vacances, de subventionner des sorties et des voyages, d'acheter les pains au chocolat de roch h'odesh, d'acheter du matériel pédagogique, d'offrir les cadeaux de hanoucca pour le gan,

Afin que cette fête soit une réussite, nous avons besoin de votre aide :

- les lots (petits ou gros) offerts par les parents commerçants ou autres sont les bienvenus.
- les "bon pour..." (vêtements, repas au restaurant, voyages, cadeaux divers) sont aussi les bienvenus
- les mamans sont invitées dès 9h du matin pour nous aider à préparer les sandwiches, les salades, etc
- les papas sont attendus aussi dès 9h du matin pour préparer les stands de jeux, de collation.
- nous avons absolument besoin de parents pour tenir les stands de jeux, de boissons, de sandwiches (le bon fonctionnement de chacun des jeux dépend de votre présence active).

Si vous êtes prêts à nous aider, vous pouvez :

- nous laisser un message dans la boîte aux lettres de l'APELH, nous adresser un email : info@apelh.net
- vous adresser directement à un parent membre du Comité de l'APELH
- ou contacter Orly SABBAN au 06 67 58 26 26

Et n'oubliez pas de réserver le meilleur accueil aux enfants lorsqu'ils vous proposeront des billets de tombola.

En vous remerciant de votre participation qui nous aidera à faire de cette journée un moment de plaisir pour nos enfants.

Orly SABBAN

Nous vous rappelons qu'une tenue correcte est demandée à l'intérieur de l'école pour tout le monde

Gros lot : un voyage en Israël à gagner!



L'appel de l'APELH



Réservez votre dimanche 27 juin pour la kermesse

Numéro 37 / Mai - Juin 2010

L'écho de l'APELH

Une publication de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Lucien de Hirsch.

Site Internet : www.apelh.net - E-mail : info@apelh.net - Téléphone : 06 67 58 26 26



Yom Haatzmaout



Réseaux sociaux



Kermesse de l'APELH

Actualités de l'APELH

Chers parents,

Cette année pour améliorer les finances de l'APELH, nous avons essayé de trouver des solutions. L'une d'entre elles a été notre grande braderie. Cela a été un grand succès. Le mérite en revient à l'équipe de bénévoles de l'APELH mais aussi à tous les commerçants qui ont été généreux. Je voudrais également remercier Danielle, Avner, Valérie, Dov, Hervé, Dominique, Monique, Chantal, Simh'a, ... toutes ces personnes qui ne sont pas membres de l'APELH mais qui répondent toujours présent quand il s'agit d'aider les enfants et les familles en difficulté de l'école.

Nous vous donnons un autre rendez-vous: le dimanche 27 juin pour la kermesse de fin d'année avec de nouvelles attractions, ses merguez, sa barbe à papa, et sa tombola. Cette année un voyage en Israël (offert par Baltard Tourisme) est en jeu à la tombola. La réussite de cet après-midi dépend aussi de vous.

Mais avant la fête, terminons l'année sérieusement, vous trouverez dans cet Echo, un article sur les réseaux sociaux. Nombres d'enfants de l'école s'y « retrouvent », mais que se cache-t-il derrière ce phénomène et que faire pour réduire les risques auxquels ils s'exposent ? Notre rôle de parent est primordial et nous devons les protéger même s'ils sont physiquement à la maison, mais virtuellement ailleurs !

Nous souhaitons à tous les élèves une bonne fin d'année scolaire et à nos futurs bacheliers une bonne réussite et des mentions.

Orly Sabban

Composition du comité de l'APELH :

Présidente :
Orly Sabban

Vice-Présidentes :
Mylène Cohen
Nathalie Lévy

Trésoriers :
Théo Puderbeutel
Stéphane Taieb

Secrétaires :
Karen Cohen
Pascal Lévy
Benjamin Stanislas

Membres:
Agnès Bellahsen
Sandra Bensoussan
Yaël Cohen Solal
Dina Frenkiel
Florence Ghrenassia
Pascal Lévy
Anny Mangel
Denise Nadjar
Roselyne Rosanel
Valérie Samama
Michel Sebbag
Benjamin Stanislas
Stéphane Taieb
Rivka Torjmane
Sylvie Zaoui

RESEAUX SOCIAUX :

MySpace, Facebook, Twitter, Skyblog, LinkedIn, Copains d'avant...

Sont-ils sans risque ?

Un réseau social c'est un ensemble de personnes, anonymes ou pas, qui se connectent entre elles selon des règles qui peuvent varier. Ce qui fait qu'un réseau social fonctionne c'est le sentiment que ce réseau renvoie largement plus à chacun que ce qu'ils y ont mis individuellement.

Faciles d'utilisation, ils connaissent un essor exponentiel parmi les plus jeunes, nés avec une souris dans les mains. L'ampleur du phénomène est telle que l'on compte aujourd'hui près de 200 millions d'inscrits dans le monde rien que sur Facebook.

Chaque réseau a sa particularité, voire son identité. Chaque réseau appelle donc un usage adapté, qui diffère selon sa raison d'être :

Permettre la diffusion et le partage d'expressions créatives (par exemple MySpace)

Se retrouver entre anciens amis ou camarades (MySpace, Facebook, Copains d'avant)

Générer des rencontres entre voisins (Peuplades)

Favoriser des espaces d'échanges réels ou virtuels (Facebook, Twitter)

Effectuer du réseautage, chercher un emploi, chercher à recruter, sur les réseaux professionnels (LinkedIn, Viadeo).

Voici quelques exemples d'utilisations des réseaux sociaux au quotidien par leurs membres :

ils peuvent y échanger des photos, des images, de la musique, des documents, des liens vers des sites appréciés

ils se racontent leurs soirées, leurs activités, leurs « délires », parlent de leurs goûts

ils expriment leurs états d'âme, leurs sentiments et font part aux autres de leurs humeurs

ils peuvent également témoigner de leurs expériences diverses, se mettre en relation les uns avec les autres ou retrouver des amis perdus de vue. Ils en profitent pour entretenir et étendre leurs différents réseaux sociaux à des amis d'amis, voire de nouveaux amis rencontrés sur la toile

Ils peuvent discuter en simultané sur des chats ou poster des messages pour réagir à des forums de discussions thématiques plus ou moins ouverts et contrôlés.

A priori, rien à redire à ces réseaux sociaux ? Leur utilisation est-elle anodine ?

En fait, raconter sa vie, publier des photos sur des réseaux n'est pas sans risque : toutes les données sont délivrées sur un espace public et il n'existe aucune garantie de confidentialité.

Quels sont les risques ?

Les données personnalisées peuvent être reprises : selon Alex Türk, Président de la CNIL (commission nationale de l'informatique et des libertés) « le risque que les données personnelles soient reprises est réel ».

Les informations délivrées sont illimitées dans le temps et peuvent ressurgir vingt ans après.

Usurpation d'identité.

Détournement de photo.

Certains recruteurs consultent les profils sur le net, considérés comme plus dynamique et moins maîtrisés que les CV, avant l'embauche d'un candidat.

Les employeurs aussi peuvent consulter les profils de leurs employés : pour exemple, l'histoire de cette employée en arrêt maladie pendant une semaine, elle en a profité pour partir en vacances et a publié sur Facebook les photos de ses vacances !!! Cela n'a pas échappé à son employeur qui l'a licenciée.

Les profils des candidats peuvent être consultés pour l'entrée dans certaines écoles.

Les prochains rendez-vous de l'APELH :

1. Préparation des conseils de classe du 3^{ème} trimestre du 7 juin au 22 juin.
3. Participation aux Commissions d'appel le 24 juin.
4. Opération tabliers
5. Préparation de la kermesse.

Commissions d'appel : mode d'emploi

En fin de classe de sixième, quatrième, troisième et seconde, si la décision d'orientation prononcée par l'équipe éducative, à l'issue du conseil de classe du 3^{ème} trimestre n'est pas conforme aux demandes des familles, celles-ci peuvent choisir de faire appel auprès de la commission d'appel.

Cette commission, instance objective et positive, examine le dossier de l'élève, porte un regard neuf sur ce dossier. Les dossiers de plusieurs établissements sont traités dans la même journée ; cela permet de rétablir une harmonisation d'évaluation. Cette commission est le recours ultime ; elle prend une décision définitive d'orientation ou de redoublement.

Pour information, cette année toutes les commissions d'appel se dérouleront le 24 Juin

N'hésitez pas à contacter l'APELH pour plus de renseignements.

Mylène Cohen

- Les agences immobilières, les services fiscaux... consultent aussi les profils sur le Net. Lors de l'inscription sur un réseau social, il faut être vigilant et respecter certaines règles :

Quelques conseils :

- Régler avec attention les paramètres de confidentialité de son profil pour éviter l'indexation de la totalité de vos données par les moteurs de recherche.
- Ne jamais communiquer d'adresse ou téléphone privés ni des données permettant de vous localiser, ni des informations sur l'entourage familial (statut, revenus...).
- Avant d'autoriser l'accès à un nouvel ami, vérifier en naviguant sur son profil qu'il s'agit bien de la bonne personne.
- Utiliser si possible un pseudo que vous communiquez à vos proches.
- Eviter de publier des photos qui pourraient se révéler compromettantes.
- Taper son propre nom dans des moteurs de recherche pour se faire une idée des informations qui circulent sur soi sur internet.
- Prendre conscience que la meilleure façon de se protéger, c'est de faire attention à ce que l'on publie.
- Enfin, se rappeler que l'âge minimum requis pour s'inscrire sur un réseau social est de 13 ans. Il est important de respecter cette règle pour bénéficier de systèmes qui peuvent être mis en place pour protéger les jeunes.

En définitif, aujourd'hui, les réseaux sociaux sont un véritable phénomène de société (et plus particulièrement chez les adolescents) ; ils sont en pleine expansion, selon Serge Tisseron, membre du collectif inter-associatif enfance et médias éducation (Cierne) « ce succès repose sur des désirs vieux comme le monde et propres à l'être humain : ceux de n'être jamais seul, d'avoir des retours sur ce que l'on fait, de faire en sorte qu'on ne m'oublie jamais. Se raconter est aussi une façon de valoriser ses expériences quotidiennes »

Mais, ils ne sont pas sans dangers. Au-delà des systèmes de confidentialité ou autre protection (qui sont, hélas, contournables d'une manière ou d'une autre), la meilleure protection reste de ne pas trop en dire sur soi.

Mylène Cohen

Sources: Wikipédia, Yoolink, www.internetsanscrainte.fr, « la revue des parents »